



SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU SCOLAIRE © 2024

Le congrès international de l'ISPCAN (Société Internationale de Protection de l'Enfance en Danger) en 1984 a définitivement révélé la réalité des violences sexuelles sur les mineurs tous continents confondus. En moins d'une vingtaine d'années, les premières études épidémiologiques ont vu le jour, mettant en évidence l'ampleur des différentes formes que peuvent revêtir les traumatismes sexuels.

Le problème des violences sexuelles sur les enfants est donc apparu depuis peu à la conscience des sociétés occidentales. Son émergence sur la place publique, au sein de l'école, a provoqué un fort choc psychologique d'autant qu'elle peut impliquer des adultes y travaillant ou des pairs.

Différentes études épidémiologiques ayant montré la plus grande prévalence de ces violences entre l'âge de 4 à 13 ans, plusieurs formes de prévention ont pu être mises en place. N'ayant pas été, pour la plupart, évaluées, on a parfois découvert tardivement des effets pervers et une efficacité peu probante.

Actuellement, de nouvelles démarches préventives commencent à s'inspirer des dernières connaissances relatives au développement affectif de l'enfant, à son degré de suggestibilité, à une meilleure évaluation de son environnement familial. Cette nouvelle étape dans la connaissance des violences sexuelles doit permettre de passer d'une approche subjective, anecdotique et émotionnelle à une approche empirique et plus fiable de la prévention des violences sexuelles.

PUBLICS :

Tout professionnel travaillant en milieu scolaire, en lien avec la Municipalité ou l'Education Nationale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En supposant que ce dispositif de formation s'adresse à un groupe dont les membres exercent en milieu scolaire (maternel, primaire ou secondaire), cette formation vise à mieux connaître une forme de maltraitance encore mal connue.

A ce titre, cette formation s'inscrira dans les réalités de terrain rencontrées par les professionnels.

Tout à la fois, elle doit donc pouvoir les amener à :

- Reconnaître les signes physiques, psychologiques et psychosomatiques susceptibles de mettre en évidence une violence sexuelle,
- Prendre en compte et s'articuler aux différentes pratiques de prévention dans lesquels sont ou seront engagés les membres du groupe en formation,

- Nourrir, enrichir et ajuster la réflexion des préventions en matière de violences sexuelles.
- Connaître les bases d'une prise en compte de la parole du mineur, de son témoignage en prévenant tout risque de suggestion
- Savoir envisager une « information préoccupante » ou un « signalement »

ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Education, chargé de cours à l'Université Paris V. Il intervient depuis plus de quinze ans en formation continue dans le champ de la protection de l'enfance. Il est l'auteur de nombreuses publications.

POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- Les représentations des professionnels concernant les mineurs en danger, en particulier du mineur victime de violences sexuelles,
- Les différentes formes de violences sexuelles intra-familiales et extra-familiales,
- L'appropriation, par les professionnels, de repères méthodologiques et théoriques leur permettant ultérieurement de dépister une situation d'un mineur victime,
- La démarche d'observation des signes évocateurs,
- L'explication des principaux éléments relatifs à la suggestibilité de l'enfant en situation de révélation ou de dévoilement,
- Un rappel des dispositions réglementaires de l'Education Nationale relatives à la protection de l'enfance en danger.

DUREE :

Ce programme se déroule sur 2 journées.

METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques, quizz

REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme. Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence. Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite sous forme de Quizz (QCM) et l'autre orale.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt Les inscriptions se font par mail ou par courrier et seront enregistrées après réception du:

- Bulletin d'inscription ou la convention de formation signée
- Le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
- Un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale

Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail et une convocation au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Code : PROG FPEPEA	Date de création : 9/2020	Date d'actualisation 18/01/2023	Valideur : Eric Binet
--------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------------------

LIEU :

Formation en présentiel : La formation peut se dérouler en INTRA ou en INTER en France, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Formation en ligne : Formation à distance par Zoom

HANDICAP :



- Si vous êtes en situation de handicap et nécessitez un aménagement spécifique pour suivre une formation, merci de contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr

CONDITIONS FINANCIERES :

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 150 et 250 euros.
- **Prise en charge par une personne morale** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 200 et 350 euros.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : Les structures souhaitant organiser une formation dans leurs locaux peuvent contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr, afin d'établir un devis qui tiendra compte :
 - De la durée de la formation et des horaires choisis (majoration en soirée et WE)
 - Du nombre de personnes inscrites,
 - Des frais de déplacements,

Tarif préférentiel : un tarif préférentiel est proposé pour les formations INTER lorsque les inscriptions interviennent 6 mois l'avance. La date retenue est indiquée sur les formations programmées.

REGLEMENTS

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : par virement, chèque ou Paypal.
- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Code : PROG FPEPEA

Date de création : 9/2020

Date d'actualisation 18/01/2023 Valideur : Eric Binet